

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 22 Juillet 2020 / N° 921

Prix : 20 DA

Conflit entre libyens : pour l'Algérie

LE RÈGLEMENT PASSE IMPÉRATIVEMENT PAR LA TABLE DU DIALOGUE ET L'USAGE DES ARMES N'A ET NE SERA JAMAIS LA SOLUTION



Covid-19:

Une campagne de solidarité avec les staffs médicaux mobilisés

Agression contre les personnels de santé

Les arrestations et condamnations se multiplient

Hadj:

Le pèlerinage en nombre très limité débutera le 29 juillet

Covid-19:

Des gestes simples peuvent éviter de graves conséquences durant l'Aïd El-Adha

Achat du mouton de l'Aïd à Alger

Les réseaux sociaux et sites électroniques, ultime recours

Complexe de liquéfaction de gaz naturel de Skikda

La production reprend de plus belle

Electricité et gaz

« Pas d'augmentation des tarifs pour le consommation domestique » rassure Attar

Poste:

Les retraits plafonnés à 30.000 dinars au niveau des distributeurs automatiques

Tourisme

Toutes les conditions réunies pour accueillir les ressortissants Algériens

Sonatrach

Attar annonce un audit "profond" au niveau de la compagnie nationale des hydrocarbures

Coronavirus :

587 nouveaux cas, 246 guérisons et 13 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Pétrole:

Le Brent atteint pour la première fois un baril 44,23 dollars depuis début mars

Conflit entre libyens : pour l'Algérie Le règlement passe impérativement par la table du dialogue et que l'usage des armes n'a et ne sera jamais la solution

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukdoum a entamé hier une visite de travail en Russie à l'invitation de son homologue russe, Sergueï Lavrov, suite aux contacts de haut niveau entre les deux pays, notamment le récent entretien téléphonique entre le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, Vladimir Poutine. Elle s'inscrit dans la poursuite des entretiens sur les moyens de renforcer les relations bilatérales et les perspectives d'élargissement du partenariat bilatéral en vue d'atteindre les objectifs du Partenariat stratégique liant les deux pays. Cette visite devrait également permettre d'examiner diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région, en particulier en Libye, au Mali et en Syrie, ainsi que les moyens de promouvoir la paix et la sécurité internationales par des approches politiques constructives fondées sur la légalité internationale et dans le respect de la volonté et de la souveraineté des peuples concernés. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a fait état, dimanche dernier, d'une possible initiative algéro-tunisienne pour la résolution de la crise libyenne, se disant optimiste quant au règlement de cette crise. Lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux, le président Tebboune a évoqué une possible solution algéro-tunisienne à la crise en Libye réaffirmant que le règlement du conflit entre libyens "passe impérativement par la table du dialogue et que l'usage des armes n'a et ne sera jamais la solution". Rappelant la position équilibrée de l'Algérie, le Président Tebboune a réitéré concernant "les décisions individuelles" que l'Algérie "ne soutient ni les unes ni s'oppose aux autres" mais, a-t-il ajouté "nous refusons d'être mis devant le fait accompli". Après avoir assuré que "l'Algérie qui n'a aucune volonté de faire cavalier seul ne peut imposer une quelconque initiative ou solution sans parrainage des Nations unies et du Conseil de sécurité", le Président Tebboune a soutenu que "si l'on veut le bien du peuple libyen, il faut le laisser décider de son propre destin sur la base de la légitimité populaire, sous l'égide des Nations unies". "Etant proches du peuple libyen, nous avons mis en garde contre certains agissements", a poursuivi le président de la République, déplorant "la dégradation de la situation" où les Libyens sont isolés à l'exception de deux pôles à l'Est et à l'Ouest du pays. Regrettant "les tentatives d'implication



de certaines tribus libyennes dans le conflit armé ces dernières 24 heures", le président de la République s'est dit inquiet de voir ce pays transformé en champs de bataille entre grandes puissances, estimant que "c'est là une situation très dangereuse qui pourrait faire basculer la Libye dans le même sort que la Somalie". Néanmoins, le Président Tebboune s'est dit optimiste quant à la résolution de la crise libyenne "partant des aspirations du peuple libyen quant à l'avenir de son pays". Il a fait état, à ce propos, des "concertations permanentes avec toutes les parties internationales en vue de parvenir, dans les meilleurs délais, à une solution à la crise dans ce pays frère" soulignant des contacts avec les Présidents russe Vladimir Poutine, tunisien Kais Saïed et français Emmanuel Macron. Evoquant en outre des canaux de communication et de concertation avec de nombreux pays, à l'instar de la Mauritanie, la Turquie, l'Égypte et bien d'autres au niveau des ministres des Affaires étrangères. M. Tebboune a déploré le non-respect par plusieurs parties des conclusions de la Conférence de Berlin. Cette approche a été déjà développée par le Président Tebboune lors de sa participation à la Conférence de Berlin sur la Libye où il a réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la

paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ». A cet égard, le Président de la République avait rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations Unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différents cycles de dialogue qu'elle

a abritées depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équilibrée de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, a-t-il affirmé. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukdoum avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que « seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays ». Il a ajouté qu'il appartenait dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukdoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, « contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays ». Il avait, par la même occasion, rappelé que « l'Algérie qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux suprêmes ».

M. H

Covid-19:

Une campagne de solidarité avec les staffs médicaux mobilisés

La campagne nationale de solidarité avec les staffs médicaux mobilisés contre la pandémie de Coronavirus (Covid-19), placée sous le slogan "tous avec médecins contre l'épidémie", à l'initiative du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, a été lancée hier à Alger. Le lancement officiel de la campagne qui sera généralisée sur l'ensemble du territoire national, a été supervisé au sein de l'Etablissement hospitalier universitaire (EPH) Mustapha Pacha, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Dans son allocution prononcée à l'occasion, M. Belmehti a indiqué que "les oulémas et les imams de la Nation prôneront, durant cette campagne, à travers des

prêches, à l'adresse des citoyens au niveau des quartiers, la nécessité de prendre toutes les mesures préventives, en vue d'endiguer la propagation de la pandémie et de soutenir les staffs médicaux dans l'accomplissement de leurs nobles missions". "Soutenir les équipes médicales qui sont dans les premières lignes contre la propagation de la pandémie du Coronavirus est un devoir", a-t-il souligné, précisant que la campagne visait à "sensibiliser le citoyen à la nécessité de soutenir les médecins par un engagement avant tout en faveur des mesures sanitaires et du respect des mesures préventives" à même de réduire le risque de contamination. Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de protéger les personnels de la santé contre "le risque de contamination au virus et l'agressivité verbale et

physique", relevant la nécessité de "la mobilisation de tout un chacun afin de soutenir cette catégorie". De son côté, M. Benbouzid a réitéré ses remerciements et sa reconnaissance aux personnels médicaux pour leurs efforts "continus" et leur souci "permanent" de fournir des soins médicaux aux personnes atteintes de la Covid-19, saluant "la grande efficacité dont ils ont fait montre dans l'exercice de leurs tâches". "Nous sommes tous tenus de rester unis derrière les équipes médicales qui représentent la première ligne de défense dans notre guerre contre cette pandémie", a-t-il ajouté, rappelant le décès de 44 membres du personnel médical et la contamination de plus de 2300 autres depuis l'apparition du virus en Algérie. A cette occasion, le président du conseil scientifique de l'hôpital Mustapha Pacha a ap-



pelé à soutenir les services de l'hôpital par des ressources humaines en vue de faire face à cette

pandémie et de prendre en charge les personnes touchées.

M.T

Covid-19:

Des gestes simples peuvent éviter de graves conséquences durant l'Aïd El-Adha

Des professionnels de santé et des associations de protection des consommateurs appellent à la stricte application des gestes simples recommandés par les pouvoirs publics et la commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs afin de protéger les citoyens du risque de contamination par le coronavirus, notamment durant l'Aïd El-Adha. Le président de la Société algérienne d'immunologie, Pr Kamel Djenouhat, a insisté sur la nécessité pour les citoyens de porter le masque et d'éviter les visites familiales afin de se protéger du risque de contamination par le coronavirus, notamment durant l'Aïd El-Adha, d'autant que "le monde vit actuellement une nouvelle crise sanitaire engendrée par la deuxième vague de la pandémie de Covid-19". Il a, à cet égard, indiqué que, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pandémie ne semble pas montrer de signes d'affaiblissement. Aussi, le chef de service à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba a-t-il appelé à la stricte application des mesures barrières, surtout celles recommandées par la commission de la Fatwa pour l'accomplissement du rituel du sacrifice durant l'Aïd El-Adha dans ces circonstances exceptionnelles ternies par la propagation de la Covid-19. Selon lui, le rythme actuel de propagation de la pandémie ne laisse d'autre choix aux sociétés que de s'y adapter. Cela étant, l'immunologiste a prévenu que toutes les mesures prises pour endiguer l'épidémie "seront vaines si les citoyens ne respectent pas rigoureusement les gestes barrières durant l'Aïd El-Adha", proposant l'application de mesures plus strictes telles que l'imposition d'amendes comme c'est le cas, a-t-il dit, pour le non-port de la ceinture de sécurité". Pour sa part, le président de l'Association algérienne de protec-



tion et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a estimé, lui, que la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, cette année, serait diamétralement différente des années écoulées en raison de la propagation du coronavirus. Une situation qui exige, dira-t-il, le respect total et strict des mesures sanitaires, rappelant la Fatwa prononcée, le 14 juillet courant,

par la commission ministérielle portant maintien de la célébration à condition de se conformer aux conditions d'hygiène et gestes barrières. Souhaitant "ne pas voir le nombre de contaminations se multiplier les jours post-Aïd tel que relevé au lendemain de l'Aïd El-Fitr", M. Zebdi a rappelé que la situation sanitaire de plusieurs membres des corps relevant du secteur s'était détériorée, en mai

passé, en raison du non-respect des mesures de prévention notamment la distanciation sociale et le port du masque, parallèlement à l'excès des visites familiales lors des deux jours de cette fête religieuse. Au lendemain de l'Aïd El Fitr, poursuit-il, les hôpitaux ont été submergés et les personnels soignants dépassés, et c'est ainsi que l'indifférence des citoyens envers les mesures préconisées par les pouvoirs

publics, le système de santé et la commission de la Fatwa "ne fera qu'empirer encore davantage la situation". Intervenant à cette occasion, El Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a longuement insisté sur le respect des gestes barrières pour pouvoir endiguer l'expansion du virus. Quand bien même les éleveurs rassurent de l'existence du nombre nécessaires de moutons, (entre 3 et 4 millions de têtes) comme à l'accoutumée, les conditions dans lesquelles ce rite sera accompli cette année "diffèrent des années passées à cause du virus". Il a appelé, dans ce cadre, à éviter les abattages collectifs comme à l'accoutumée dans les agglomérations, tout en veillant à la désinfection du matériel utilisé à chaque fois et au respect de la distanciation sociale. Recommandant aux acheteurs des sacrifices de bien se laver les mains après avoir touché la bête, à les désinfecter plusieurs fois selon le besoin, à porter un masque de protection, à bien nettoyer le lieu d'abattage et à éviter autant que possible les visites familiales, M. Boulenouar a appelé à davantage de vigilance et de prudence, vu que le risque du virus ne disparaîtra pas dans un ou deux mois. La Commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs rappelle-t-on avait appelé les citoyens au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène durant la fête de l'Aïd El-Adha, afin d'éviter la propagation du coronavirus. Elle a rappelé la règle religieuse permettant le sacrifice collectif (bovin ou camelin) ainsi que la possibilité pour le croyant de dédier le sacrifice à des proches, en l'occurrence parents, enfants, frères et sœurs et autres, et ce pour éviter les regroupements et les rassemblements favorisant la propagation du virus.

N.I

Hadj:

Le pèlerinage en nombre très limité débutera le 29 juillet

Le hadj pèlerinage auquel participeront cette année seulement un millier de fidèles en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, débutera le 29 juillet, ont annoncé lundi les autorités saoudiennes. Ryad a décidé le mois dernier de limiter le nombre de personnes participant au hajj, alors que ce grand rassemblement religieux avait réuni l'année dernière 2,5 millions de fidèles, venus pour leur grande majorité de l'étranger. "Le recueillement des pèlerins sur le Mont Arafat, point fort du pèlerinage, aura lieu jeudi", a rapporté l'agence de presse officielle saoudienne SPA, précisant que mercredi sera le premier jour du hajj selon la Cour suprême. Pour contenir la pandémie de nouveau coronavirus, le pèlerinage sera réservé aux fidèles vivant en Arabie saoudite, ont indiqué les autorités. Les résidents étrangers représenteront 70% des fidèles autorisés à effectuer ce rituel. Les

citoyens saoudiens constitueront les 30% restants des pèlerins et seront choisis parmi les professionnels de santé et les personnels de sécurité ayant été contaminés mais qui se sont remis du virus, selon le ministère du Hadj. Après avoir suspendu dès mars la "omra", le petit pèlerinage qui s'effectue tout au long de l'année, le royaume s'apprête à faire face à un immense manque à gagner, le flux des pèlerins générant habituellement chaque année 10,6 milliards d'euros. Le nouveau coronavirus a infecté officiellement 253.349 personnes, dont 2.523 sont décédées, en Arabie saoudite, pays le plus touché du Golfe. Si les autorités du hajj ont indiqué que le grand pèlerinage serait limité à un millier de fidèles, certains médias locaux font état de la possible participation de 10.000 personnes. La décision saoudienne de limiter le nombre de fidèles cette année, une mesure exceptionnelle, a fait de nombreux

décus parmi les musulmans tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Mais elle a été saluée par la Ligue islamique mondiale, le chef de l'Organisation de la coopé-

ration islamique ainsi qu'Al-Azhar au Caire. Les candidats au pèlerinage seront testés avant leur arrivée à La Mecque, premier lieu saint de l'islam, et devront subir une qua-

rantaine domestique après la fin du rituel. Les règles d'hygiène et de distanciation physique seront observées pendant le hadj, un pilier de l'islam.



Achat du mouton de l'Aïd à Alger

Les réseaux sociaux et sites électroniques, ultime recours

Les pages Facebook et sites électroniques faisant la promotion de bêtes de sacrifice aux moyens de photos et de vidéos suscitent ces derniers temps l'intérêt de nombre de familles algéroises désirant accomplir le rite pour l'Aïd El Adha, et ce notamment avec le recul des points de vente autorisés du fait de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Face au recul des points de vente de cheptel à Alger en raison du durcissement des mesures de contrôle dans le cadre des mesures de riposte à la propagation de la covid-19, les réseaux sociaux sont désormais le derniers recours des citoyens pour le choix de la

bête de sacrifice. Certains éleveurs de cheptel y font même la promotion des bêtes, via des plateformes virtuelles, en vue d'attirer les clients et y organiser les opérations de vente, tout en affichant des numéros de téléphone pour les besoins de prise de contacts et de négociation des prix. Des pages et groupes privés inondent le réseau Facebook qui s'est transformé en un marché électronique où des photos et vidéos alléchantes de cheptel de toutes races, y sont publiées avec des prix et des réductions mêmes. Mohamed, un éleveur de la commune de Kheraïssia a indiqué que "Facebook s'est érigé en un outil de communication

efficace pour les éleveurs, pendant la pandémie du coronavirus, d'autant que des opérations de vente et d'achat de cheptel y sont organisées virtuellement». Affirmant que le mérite revenait à son propre fils, de niveau universitaire, qui lui avait proposé la création de cette page virtuelle, du fait du ralentissement de la vente dès les premiers mois de l'épidémie, Mohamed s'est réjoui du "grand succès" de l'opération. Un succès qui s'est traduit, selon lui, par les nombreux messages qu'il avait reçus des différentes communes d'Alger, soit pour se renseigner sur les prix ou les moyens de l'acheminement, soit pour réserver la bête du sacrifice et pouvoir, ainsi, les récupérer la veille de l'Aïd, a-t-il ajouté. Devant le resserrement du contrôle sur le marché à bestiaux afin d'endiguer la propagation du co-

ronavirus, "l'espace bleu" est devenu un havre de marketing garantissant plus de mobilité et d'activité que les médias traditionnels coûteux, notamment avec la situation épidémiologique, a indiqué Moussa, vendeur de moutons au niveau de la cité Kourifa d'El-Harrah. De son côté, Merouane, cadre dans une entreprise publique résidant à Ain Benian a affirmé que Facebook lui a permis de consulter des pages offrant un service de vente de moutons, proches de sa région, à l'instar des communes de Tessala El Merdja, Birtouta, Douéra, Baba Ali et Birkhadem. Après prise de rendez-vous, la semaine écoulée, avec un vendeur à Draria, Merouane s'est déplacé pour s'assurer de l'innocuité du mouton et de l'absence de maladies. Le mouton, ajoute-t-il, a été cédé à un prix approprié ne dépassant pas 50.000 DA. Pour sa part, Meriem que nous avons rencontrée avec son mari au point de vente à la cité Plateau vers Chéraga a affirmé sa crainte d'acheter le mouton de l'Aïd via Facebook, du fait de l'escroquerie et préfère le voir de près pour s'en assurer comme c'est le cas du bétail élevé dans les écuries, relevant que la propagation de la pandémie a changé beaucoup de comportements et d'habitudes sociales. Un administrateur de l'une des pages Facebook dédiées à la vente de moutons dans la commune de Staouéli, a fait savoir que les têtes ovines exposées sur la page sont de qualité moyennant des prix compétitifs oscillant entre 35.000 et 60.000 DA, en fonction du poids et de la race, cela étant la meilleure garantie du fait qu'elles sont élevées naturellement dans l'écurie de sa propre ferme, relevant des avantages fournis en ma-

tière de garantie de restitution de la valeur financière du mouton en cas de maladie.

Nécessité de la mise en application de la loi sur le E-commerce

Le président de l'Association El Amen pour la protection du consommateur, Hassan Menouar met en garde les citoyens contre certaines pages sur Facebook et sites électroniques proposant la vente de moutons, car considérés comme points de vente anarchiques qui échappent au contrôle vétérinaire et aux règles de santé notamment en cette période épidémiologique. M. Menouar affirme que plusieurs pages se livrent à l'escroquerie, preuve en est, la majorité de ce type de sites ne contiennent pas de données claires sur leur propriétaire hormis le numéro de téléphone, d'où l'impératif de faire preuve de prudence devant les offres alléchantes proposées. Il a jugé nécessaire, en contrepartie, d'organiser les marchés à bestiaux durant la période précédant l'Aïd en proposant des alternatives après l'application du durcissement et la fermeture des points de vente, insistant sur l'importance de réserver des espaces vastes, propres et clôturés pour la mise en vente de nombre déterminé de têtes. Mettant l'accent sur l'impératif de se conformer aux mesures de prévention pour endiguer la propagation du virus, tel que le port du masque et la distanciation physique, M. Menouar déplore l'inapplication de la loi relative au E-commerce, censée protéger le consommateur, et l'absence de la culture de signaler de type de crimes électroniques chez les clients algériens.

Houda H

Université d'été de la Fondation algéro-américaine : Plusieurs thèmes scientifiques évoqués



Plusieurs thèmes scientifiques ont été évoqués lors de la troisième édition de l'université d'été de la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST) qui se tient du 18 juillet au 29 août par visioconférence au profit des doctorants et chercheurs algériens. Les travaux de cette université se déroulent en quatre sessions de cours consacrées autour de quatre axes, à savoir "énergies renouvelables", "biologie, biotechnologie et santé", "génie civil, architecture et urbanisme", "informatique, cybersécurité et intelligence artificielle". Des chercheurs algériens de renommée aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, exerçant dans des laboratoires et institutions de recherches prestigieuses, prennent part à cette rencontre afin de transmettre leurs connaissances aux étudiants algériens des différentes universités du pays. La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel et scientifique, qui s'est tenue samedi dernier, a été marquée par

la participation de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agence de coopération internationale pour la solidarité et le développement, de l'Ambassade d'Algérie à Washington et de l'Ambassade des Etats-Unis à Alger. Fondée en 2010, la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie est une organisation à but non lucratif, ayant pour objectif de raffermir les liens entre l'Algérie et les Etats-Unis à travers des projets collaboratifs et des échanges scientifiques et culturels, ouvrant la voie au développement d'un partenariat fort et durable entre les peuples algérien et américain. Outre les universités d'été, la Fondation algéro-américaine avait organisé, du 29 février au 2 mars 2020 à Oran, une conférence médicale sur l'obésité et l'asthme chez les enfants, en partenariat avec le centre médical de l'hôpital pour enfants de Cincinnati, Ohio (CCHMC).

Cheikh Ayech

Covid-19 :

La course mondiale pour trouver un vaccin s'accélère

Des projets de vaccins produisant une réponse immunitaire "encourageante" contre le Covid-19 sont entrés en lice à travers le monde, au moment où des pays pensent pourvoir entamer incessamment la production après les essais cliniques concluants. Sur des dizaines de candidats-vaccins, deux sont jugés concluants – l'un britannique, l'autre chinois. Ces projets de vaccin génèrent "une forte réponse immunitaire" et sont bien tolérés. Le premier mené à Wuhan (Chine) par des chercheurs de plusieurs organismes, a entraîné cette double réponse immunitaire contre le coronavirus chez la plupart des participants, selon un essai distinct portant sur environ 500 personnes. Le second, développé par l'université d'Oxford a généré la production de deux types de réponses immunitaires, dans un essai clinique sur plus de 1.000 patients. Ce qui est encourageant, selon des spécialistes, est le fait qu'aucun des deux essais n'a enregistré d'effet indésirable grave. Maux de tête, fièvre, fatigue et une douleur au point d'injection du vaccin ont été les effets secondaires les plus observés. Vingt-huit jours après l'injection du candidat-vaccin, plus de 90 % des participants à l'essai britannique présentaient des anticorps neutralisants dans le sang, environ 85 % dans l'essai chinois. Ces essais cliniques sont encore dans une phase préliminaire, et leur efficacité devra être établie dans un essai de phase 3, sur un nombre de participants plus important, avant d'envisager leur commercialisation à grande échelle. Pour ces besoins, le gouvernement britannique a ouvert un registre à destinations des volontaires qui voudraient participer aux essais, espérant rassembler d'ici octobre 500.000 participants potentiels. Sévèrement critiqué pour sa gestion de la crise, qui a fait plus de 45.000 morts au Royaume-Uni, le gouvernement britannique avait annoncé au mois d'avril la mise en place d'une "task force" pour accélérer les efforts pour développer et produire un vaccin.

Une recherche vaccinale massive inouïe

D'autres essais cliniques sont également sur la bonne voie à travers nombre de pays qui affichent

l'espoir de disposer, d'ici quelques mois, d'un vaccin efficace. La Russie, numéro 4 mondial en nombre de contaminations (777.486 cas), espère produire avec ses partenaires quelque 200 millions de doses d'un vaccin contre le coronavirus cette année si les essais cliniques sont réussis. Selon Moscou, le premier stade des essais cliniques en Russie "est déjà achevé, et le deuxième doit se terminer vers le 3 août". Le troisième stade des essais devrait ensuite avoir lieu à la fois sur le territoire russe et dans plusieurs autres pays et se solder par une certification en Russie "dès août".

Juste après cela, la Russie envisage de lancer une production de masse. Le Fonds souverain russe s'attend à ce que les pays partenaires approuvent la certification de ce vaccin "en septembre". Une fois certifié, le vaccin sera produit à la fois en Russie et dans d'autres pays partenaires. De son côté, l'Union européenne (UE) est en pourparlers avec de nombreux groupes pharmaceutiques Sanofi, Johnson & Johnson, Moderna, BioNtech et CureVac pour conclure des accords d'achats anticipés de vaccins potentiels contre le Covid-19, la maladie causée par le nouveau coronavirus et qui touche plus de 13 millions de personnes dans le monde. Le bloc européen prévoit de sécuriser au cours du second semestre de l'année prochaine 300 millions de doses du vaccin potentiel développé par le français Sanofi en coopération avec le britannique GlaxoSmithKline. L'Union européenne négocie également un approvisionnement de 200 millions de doses du vaccin potentiel du géant américain Johnson & Johnson. Parmi les autres projets de vaccin à un stade avancé, la biotech américaine Moderna a annoncé, la semaine dernière, qu'elle débiterait le 27 juillet la phase 3 de son candidat-vaccin contre la Covid-19, pour tester son efficacité sur 30.000 personnes aux Etats-Unis : la moitié d'entre elles recevront une dose de 100 microgrammes, les autres un placebo. Au total, 23 vaccins contre le coronavirus sont en cours d'essais cliniques dans le monde entier et 140 autres sont en phase de développement précoce, selon la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

N.I

Mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale.

Les compétences algériennes appelées à adhérer

Le président directeur général du Groupe algérien de l'Université industrielle (relevant du ministère de l'Industrie), Gharib Sifi, a lancé, lundi à Alger, un appel à toutes les compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, travailleuses et retraitées, à l'effet

la réalisation des différentes pièces entamée, a fait savoir le même responsable, ajoutant que le premier modèle industriel de cette grue sera prêt durant les prochains mois. Il a annoncé qu'il a été procédé, le 7 juillet 2020, à la mise en place d'une voie commune entre les docteurs et

poux, à savoir le développement des compétences, le développement industriel et l'expérience et l'accompagnement. À ce propos, M. Sifi a indiqué que les premiers résultats obtenus de l'université industrielle avaient permis la réalisation du premier catalogue algérien des métiers



d'adhérer aux projets de création de pôles technologiques qui seront réalisés en collaboration entre les secteurs de l'industrie et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Intervenant lors de la cérémonie de signature de 8 conventions entre l'Université algérienne et nombre de filières industrielles pour créer ces pôles technologiques, M. Sifi a précisé que l'Université industrielle accueillait dans le cadre de la création de ces pôles, toutes les idées et les initiatives devant contribuer à un véritable essor technologique et industriel, grâce auquel l'avenir des générations futures sera garanti. Donnant son avis sur les pôles technologiques qui seront créés, M. Sifi a indiqué qu'il sera procédé à "la mise en place d'une base de données sur les experts et les compétences algériennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en définissant le domaine de compétence afin de constituer des conseils d'expertise mixte pour chaque secteur". Il s'agira également de "la mise en place d'une base d'échange numérique entre les deux secteurs, en tant que fenêtre consacrée aux principaux problèmes technologiques dont souffrent les industries, en ce sens que les centres de recherche peuvent proposer des solutions opérationnelles et efficaces à travers l'association des chercheurs et des étudiants", a-t-il dit. Dans le cadre des projets communs entre les secteurs de l'industrie et de la recherche scientifique, il y'a lieu de citer un projet de réalisation d'une grue par trois groupes industriels, les plans définitifs ayant été finalisés et

les chercheurs de l'université Mohamed Seddik Benyahia à Jijel et des cadres et des ingénieurs du complexe sidérurgique de Bellara aux fins d'élaborer un catalogue des métiers industriels du complexe Bellara, outre des programmes de formation en cette matière. Il est question également d'élaborer de nouveaux axes portant sur des thèmes de recherches relatifs à la sidérurgie au niveau du complexe. Il a rappelé que la coopération entre les secteurs de l'Industrie et de la recherche scientifique avait été lancée le 1er novembre 2016 à travers la production des premières quantités de ciment pétrolier, acheminées vers les champs de Hassi Messaoud à bord d'une caravane de camions. Le premier puits pétrolier a été réalisé le 06 novembre 2016 avec un ciment pétrolier localement produit, grâce à la conjugaison des efforts des cadres locaux et de la DGRSDT, ayant joué un rôle primordial dans la réussite de cette opération, en collaboration avec la cimenterie de Ain Kebira et la direction de recherche et de développement relevant de la Sonatrach qui a obtenu par la suite le label "API", considéré comme un passeport international pour l'exportation du produit algérien. Le même responsable a fait savoir que cette expérience réussie entre les différents secteurs avait abouti au lancement du projet de l'université industrielle qui a lancé ses activités fin 2018. Ce projet, premier du genre, vise à jeter de véritables ponts entre le monde industriel, l'université algérienne et les centres de recherche, a-t-il soutenu. Ledit projet repose sur trois axes princi-

industriels, sous ses formes numérique et papier et ce, grâce à la coopération directe entre des enseignants universitaires et des experts industriels. Avec la propagation du nouveau coronavirus, les efforts des deux secteurs industriel et de la recherche scientifique ont été fédérés, dans un temps record, pour produire le premier modèle industriel de désinfectant Ozone, suggéré par le laboratoire de l'université de Bel Abbès. Le premier modèle industriel de ce désinfectant a été produit au niveau de la SONIPEC pour lutter contre la covid-19. Pour rappel, huit (08) conventions avaient été signées lundi entre les universités algériennes et nombre de filières industrielles pour la création de pôles technologiques, en collaboration entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Industrie. Les Cinq (05) premières conventions ont été signées entre le groupe algérien de l'université industrielle relevant du ministère de l'Industrie et quelques universités du pays pour la création de pôles technologiques en mécanique avancée, génie pharmaceutique, transformation céréalière, mécatroniques, outre la céramique et dérivés. Les trois autres conventions concernent l'intelligence artificielle et la veille industrielle, la convention de mesure industrielle de maîtrise des mécanismes de gestion mécanique ainsi qu'une convention portant création d'un pôle spécialisé dans la gestion logistique et l'industrie.

Denrées alimentaires :

L'ONPLC propose la révision du code des marchés publics

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) a proposé, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption qui sera prochainement soumise aux pouvoirs publics, la révision du code de marchés publics et des délégations de service public en vue de mettre en œuvre le plan de relance économique, a déclaré lundi M. Chaalal Moulay Elarbi, chef de la Division de la coordination et de la coopération internationale à l'ONPLC. "La relance économique nécessite un nombre d'éléments pour sa mise en œuvre. A cet égard, nous appelons dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption à la révision du code de marchés publics et des délégations de service public, que nous considérons comme une priorité absolue", a indiqué M. Elarbi sur les ondes de la Radio nationale. Selon le même responsable, l'on relève ces dernières années que l'octroi des marchés selon la procédure de grès à grès simple constituait "une corruption légalisée". Et partant, a-t-il ajouté, "ce régime doit être revu et la procédure de grès à grès simple doit être abrogée. Les procédures des marchés publics doivent être transparentes et numérisées afin d'éviter toute manipulation". Dans le même sillage, le représentant de l'ONPLC a cité les piliers de la stratégie de l'Organe dans la lutte contre la corruption qui, a-t-il dit, reposent sur cinq axes visant à réaliser dix-sept objectifs à travers 72 mesures et dispositions à même de juguler le fléau de la corruption. Ces cinq axes sont la consolidation de la transparence, la moralisation de la vie publique, l'encouragement des médias et la société civile à lutter contre la corruption et le renforcement de la transparence et l'intégrité dans le secteur économique. La stratégie proposée par l'ONPLC repose sur l'appui du rôle et des capacités des dispositifs de contrôle et de lutte, en sus de l'encouragement de la coopération internationale et la récupération des avoirs. La lutte contre la corruption exige plusieurs mesures, recherches, voire moyens, rappelant que par le passé il n'y avait pas de politique claire de lutte contre ce fléau. Il a estimé, en outre, que les mesures ordinaires de lutte contre la corruption avaient montré leurs limites, affirmant que la politique de l'ONPLC repose sur la prévention, à travers la prise de toutes les mesures nécessaires au niveau des administrations et entreprises. L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption a élaboré, depuis deux ans, une carte énumérant les dangers de la corruption au niveau du ministère des Finances et des différentes directions du domaine de l'Etat, les douanes et les impôts, a-t-il soutenu, notant que ledit document est finalisé. L'ONPLC procède actuellement à l'élaboration de cartes sur les dangers de la corruption au niveau de plusieurs ministères, à savoir le Commerce, l'Enseignement supérieur, la Santé et la Jeunesse et des Sports. À une question sur la possibilité de récupérer l'argent détourné et transféré à l'étranger, M. Moulay Elarbi a souligné que cette question ne relevait pas des prérogatives de son établissement, se disant, toutefois, optimiste à ce sujet quand bien même "la mission n'est pas facile". Il a ajouté avoir relevé une volonté politique chez le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de récupérer les fonds détournés mais cela ne sera pas possible avant le prononcé de jugements définitifs contre les concernés pour pouvoir suivre le circuit des fonds placés à l'étranger, demander leur estimation et leur saisie, avant d'exiger leur restitution.

Electricité et gaz

« Pas d'augmentation des tarifs pour le consommation domestique » rassure Attar

Bonne nouvelle pour les citoyens dont le pouvoir d'achat, pour une grande proportion, est quasiment laminé: pas d'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz; du moins pour le moment. C'est le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar qui assure hier qu'il n'était pas question d'augmentation des tarifs s'agissant de la consommation des ménages. En revanche, l'augmentation se fera bien pour les entreprises publiques et privées qui ont une consommation massive de l'énergie, selon Abdelmadjid Attar qui n'a pas pour autant indiqué le taux de cette augmentation. "il est impensable que le citoyen lambda paie le même prix de l'énergie qu'une grande société", a-t-il déclaré sur les ondes de la radio, tout en faisant savoir que son Ministère planche actuellement sur "une augmentation raisonnable" des tarifs pour la consommation domestique. "Sonegaz fait tout pour améliorer ses prestations, ce qui nécessite de gros investissement qu'il faut encourager pour lui permettre de créer de l'emploi", fait valoir le ministre de l'Energie qui profite pour révéler le chiffre de 27 milliards de dinars, à l'horizon 2030 "pour permettre à Sonlegaz d'améliorer sa compétitivité et d'exploiter les énergies renouvelables. Parlant de la Sonatrach, le ministre a annoncé une prochaine réorganisation du fonctionnement de la Compagnie nationale. Cette réorganisation interviendra « pour la focaliser sur ses métiers de base ». Considérant que Sonatrach « fait de tout et de rien pour s'occuper de ce qui ne la regarde pas », M Attar invite la compagnie nationale « à réduire les coûts de fonctionnement et d'exploitation de son gaz et de son pétrole pour être compétitive sur le marché.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Tourisme

Toutes les conditions réunies pour accueillir les ressortissants Algériens

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a affirmé, lundi à partir de Tipasa, la disposition de l'Algérie à accueillir ses ressortissants bloqués à l'étranger, "dans les meilleures conditions", au niveau de différents établissements hôteliers du pays. "Une coordination est en cours avec les autorités locales, à leur tête les walis de la République, pour une prise en charge idoine des ressortissants algériens, durant la période de confinement fixée à 14 jours, au niveau de structures hôtelières", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, en compagnie du wali Hadj Omar Moussa. À ce titre le PDG du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaa, a indiqué que "quelque 27 hôtels ont été mobilisés au niveau de 25 wilayas du pays pour la prise en charge de 70% des ressortissants algériens (au nombre de 5 000), programmés au rapatriement. Il a souligné la "réunion de toutes les conditions sanitaires pour l'accompagnement de ces citoyens algériens, tout au long de leur durée de confinement, grâce à des staffs médicaux, qui veilleront sur eux", relevant qu'"aucun cas confirmé de Covid-19 n'a été enregistré parmi les personnels du Groupe HTT, durant les opérations précédentes de confinement". Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, qui s'est rendu au niveau des complexes "Matares", la "Corne d'or" et du "Village touristique", relevant de l'Entreprise de gestion touristique de Tipasa s'est montré particulièrement "déçu" de la situation du complexe Matares. Il a insisté, à ce titre, sur l'impératif d'un "changement des mentalités", afin de transformer ces établissements



en "complexes de rêves", au vue des "ressources uniques" détenues par la wilaya de

Tipasa. Le ministre a, aussi, donné des instructions pour développer les complexes de la "Corne d'or" et du "Village touristique", pour en faire des "établissements modèles". Concernant le problème des contrats de concession, soulevé par les responsables de ces complexes publics, qui se sont plaints de charges supplémentaires considérables, M. Hamidou a signalé la préparation, en cours, d'un "nouveau dossier technique" pour le soumettre au Premier ministre, en vue de "trouver des solutions légales à cette préoccupation". S'agissant des répercussions de la pandémie de la Covid-19, sur les professionnels du secteur touristique, le ministre a rassuré que des mesures "qui seront prises par les autorités supérieures du pays, pour aider les propriétaires d'hôtels et d'agences touristiques, et autres professionnels du secteur". Il a indiqué, à ce propos, "la présentation de ce dossier, mercredi prochain, à la réunion du Gouvernement, avant de l'exposer, dimanche, au Conseil des ministres", assurant que "l'Etat ne les abandonnera pas". À son tour le wali de Tipasa a souligné la mise à disposition des établissements hôteliers de la wilaya pour l'accueil des ressortissants algériens bloqués dans nombre de pays arabes et européens, soulignant l'action de la commission de wilaya, "qui œuvre régulièrement à la prise de toutes les mesures de lutte contre le nouveau coronavirus". Il a fait part de l'accueil attendu, vendredi prochain, au niveau de la wilaya, de 500 ressortissants algériens, qui seront pris en charge au niveau d'établissements hôteliers locaux, pour 14 jours de confinement. La wilaya compte 12 hôtels mobilisés, à tout moment, pour l'accueil des ressortissants bloqués à l'étranger.

Complexe de liquéfaction de gaz naturel de Skikda

La production reprend de plus belle



La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé la reprise de la production au niveau du complexe de liquéfaction du gaz naturel situé à Skikda (GL1K), et ce, depuis le 16 juillet dernier après un arrêt général dû à des travaux périodiques de maintenance. "Durant cet arrêt majeur, les équipements et appareils soumis à la réglementation et dont la durée de service arrive à terme, des visites et épreuves, ont été intégrés également dans l'étendue des travaux de l'arrêt". Les inspections et contrôles prévus par la loi sont conduits par l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH) et la Direction générale des Mines, fait savoir Sonatrach. Quant aux travaux de maintenance, ils sont pris en charge par les unités de maintenance internes de Sonatrach avec l'appui et le support des experts dans le domaine de la maintenance. Après l'enregistrement d'un avancement des travaux de 85%, un incident est survenu le 21 février dernier, sur une turbine parmi les quatorze (14) contenues dans ce méga train. Le remplacement de cette turbine complète nécessiterait des délais dépassant les 18 mois. "Face à cette situation, le management de l'entreprise a pris la décision de réparer la turbine et de remplacer les

pièces endommagées par d'autres neuves afin de remettre en service la turbine dans les plus courts délais". D'autre part, il a été décidé de maximiser la production de GNL dans les complexes d'Arzew (GL1Z, GL2Z et GL3Z) pour respecter les engagements avec les partenaires de Sonatrach. "Malgré la pandémie de la COVID-19, le dispositif de confinement et la fermeture des frontières, les équipes conjointes de Sonatrach et ses prestataires ont réussi, avec l'appui des autorités compétentes notamment celles du transport et de la santé, à réparer la turbine et finaliser tous les travaux prévus dans le planning de l'arrêt total sans contraintes", souligne Sonatrach, notant "la célérité de la réaction et le professionnalisme de toutes les parties engagées qui a permis la remise en production du complexe GL1K dans un délai record". Pour sa part, le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar a précisé que les volumes de production de GNL n'ont pas été impactés par l'opération de maintenance du complexe GL1K et ce, grâce aux apports conjugués des complexes GL1Z, GL2Z et GL3Z "pour assurer la production non pas à 100%, mais à 134% de la quantité planifiée pour la période".

Energie

Abdelmadjid Attar examine avec le SG du GECF la situation des marchés gaziers



Le ministre de l'Énergie, président du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Abdelmadjid Attar, s'est réuni lundi par visioconférence, avec le secrétaire général du Forum, Yuri Sentyurin, avec qui il a examiné la situation des marchés gaziers notamment dans cette conjoncture de pandémie marquée par la faiblesse de la demande mondiale en gaz. Cette réunion a été l'occasion de s'informer sur les activités du Forum et de ses principaux projets et de discuter de la situation des marchés gaziers et de leurs perspectives à court, moyen et long termes. Elle a également permis de faire le point sur la mise en œuvre du projet d'institut de recherche du GECF (GRI) en Algérie ainsi que sur les modalités d'organisation de la 22ème réunion ministérielle du Forum prévue le 12 novembre 2020 à Alger. M. Attar, qui a souligné l'importance de cette réunion, a réitéré la volonté de l'Algérie pour la réussite du Forum, par une participation active à l'atteinte de ses objectifs, de son adaptation aux défis nés de la conjoncture gazière, y compris technologiques à travers l'Institut de recherche du gaz du Forum implanté en Algérie. Après avoir relevé la conjoncture "défavorable" sur les marchés gaziers, induite par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a affecté durement la de-

mande mondiale en gaz, le ministre de l'Énergie a invité le GECF être "innovant, en explorant des approches nouvelles capables d'apporter aux pays membres plus d'avantages dans l'intérêt de leur économie et de leur population". De son côté, M. Sentyurin a rappelé l'importance accordée par l'Algérie à sa participation au GECF et à sa contribution, en tant que membre très actif, au succès du Forum et de ses projets depuis sa création. Lors de cette réunion, des communications ont été présentées sur l'analyse des marchés gaziers, l'impact à court et moyen terme de la pandémie COVID-19 sur l'offre, la demande et les prix gaziers ainsi que les impacts de la crise sanitaire sur le long terme, a ajouté le communiqué. Le GECF est une organisation intergouvernementale, créée lors de la 8ème session du Forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est composé de 12 pays qui détiennent, ensemble, plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète. Il s'agit de l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, le Sultanat d'Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs.

Le management à la Steve Jobs est-il vraiment un exemple ?

Pour diriger son entreprise, un chef d'entreprise est à la recherche de modèles qui l'inspirent et lui permettent de conduire son entreprise vers la réussite. Nombre de dirigeants souhaitent être un patron participatif, diplomate, disponible, patient, compatissant, qui délègue tout en restant à l'écoute. Des pratiques qui semblent bien loin des méthodes employées par Steve Jobs. Alors, faut-il manager comme lui ? Est-il un contre exemple ?

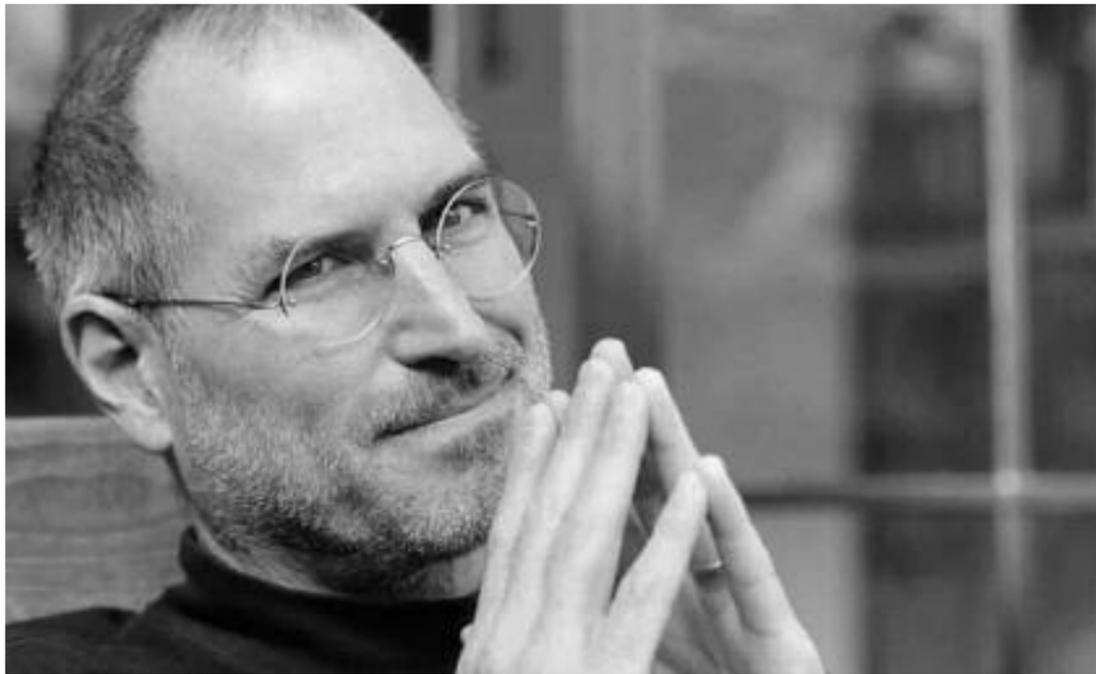
1-NON, surtout ne pas reproduire ses travers !

Steve Jobs, un manager colérique.

Surnommé « Hero-Shithead-Roller » (littéralement : « chieur de première ») par ses équipes, Steve Jobs n'était pas connu pour être un entrepreneur sympathique avec ses employés. Au contraire, selon Deborah Coleman, l'une des premières gestionnaires de l'équipe Mac, « il hurlait souvent pendant les réunions, « bande de nuls, vous faites de la merde » quand quelque chose ne lui plaisait pas. » Ce n'était jamais dans la demi-mesure avec lui : autoritaire, impatient et l'obsession de tout vouloir contrôler sont autant de traits de sa personnalité qui font de lui un très mauvais manager. à ne pas reproduire, donc !

Un patron obsédé par le contrôle.

Les employés pouvaient se faire renvoyer pour n'importe quel motif à partir du moment où la dé-



cision provenait de Steve Jobs lui-même. Impatient, il donnait souvent des délais impossibles à respecter et tout le monde en faisait les frais... Perfectionniste, il vérifiait tout mille fois et mettait même un point d'honneur à être la dernière personne à avoir vérifié les tâches de ses employés, qu'il s'agisse de futurs projets innovants ou de la gestion de détails logistiques. Steve Jobs devait avoir un œil sur tout et tout contrôler. Il avait également un caractère colérique, cruel, insultant, et il ignorait bien souvent l'avis de ces actionnaires, financiers et partenaires. Ce comportement lui vaudra d'ailleurs d'être renvoyé de sa propre firme en 1985. Il faisait peur à ses employés qui affirmaient même ne pas vouloir se retrouver seul avec lui dans l'ascenseur ! Ce type de

management suscite une pression constante, du stress et une grande fatigue physique et morale.

Steve Jobs prônait « la culture du oui ».

En tant qu'employé chez Apple, il était formellement déconseillé de ne pas approuver les décisions de la société. Toute tentative de changement ou d'influence semblait très mal perçue. Au contraire, n'hésitez pas à prendre régulièrement le pouls de vos équipes et incitez-les à donner leur avis (constructif, bien sûr) pour qu'ils améliorent les processus au sein de la société !

L'obligation de se dévouer à la marque.

Une des conditions de recrutement des salariés chez Apple était d'aimer la marque par-dessus tout. Une fois salarié, Apple devient la prio-

rité, il faut être disponible pour la boîte quasiment 24h/24 et 7j/7. Sous le « règne » de Steve Jobs, les employés devaient vouer un véritable culte à l'enseigne à la pomme et devaient surtout ne rien dévoiler des projets en cours. Le contrôle des employés allait loin puisque le fondateur de l'entreprise a créé un « commando » intitulé « Worldwide loyalty team » dans le but de détecter le personnel déviant. Vraiment inquiétant...

Les salariés travaillaient en vase clos sur les nouveaux projets.

De manière à garantir le contrôle sur l'évolution de tous les projets de la société et afin d'éviter les fuites, chaque équipe qui travaillait sur un nouveau produit était rigoureusement surveillée. Un dévelop-

peur de l'iPad raconte que l'équipe collaborait dans une pièce sans fenêtre, les serrures des portes étaient changées et que les seuls à avoir accès à cette pièce étaient les 4 personnes concernées par le projet, auxquelles Apple demandait leur nom et leur numéro de sécurité sociale. Pour se préserver de toute tentative de vol, le matériel était attaché au bureau par des câbles de bicyclette. Le contrôle jusqu'au bout des ongles...

2-OUI, manager comme Steve Jobs possède -quand même- quelques atouts...

Cette façon directive et autoritaire de mener ses équipes a tout de même contribué à la réussite de la marque. Manager ses équipes dans la peur implique qu'elles se dépassent, qu'elles aillent au-delà de leurs limites. Les chefs d'entreprise ayant une opinion bien tranchée obtiennent la confiance de leurs employés. C'est signe de déterminisme. Steve Jobs était ce genre de patron. Il savait où il allait et comment il devait faire pour y parvenir. Il ne laissait pas de place au doute et personne ne remettait en question son talent. Steve Jobs emmenait ses équipes là où il voulait qu'elles aillent. C'est précisément son perfectionnisme et son goût pour le design et les finitions impeccables qui ont fait le succès d'Apple et de ses produits. Il poussait ce souci du détail à son paroxysme, le meilleur exemple étant la conception du futur siège d'Apple à la vision futuriste dont il avait proposé les plans avant de mourir.

La checklist des 21 excellentes résolutions à adopter dès à présent

La checklist des 21 excellentes résolutions dès à présent. C'est le moment ou jamais de se lancer des défis et les défis quotidiens sont plus difficiles à réussir. Choisissez ceux qui vous sont le plus difficile afin de faire de la sortie de crise, la rentrée de la réussite et du développement de votre entreprise !

1 – J'arrête la procrastination : tiendrez-vous cette bonne résolution longtemps ? Plus facile à dire qu'à faire ! Mais, si vous réussissez à tenir bon, une chose est sûre, vous verrez vite les effets sur l'avancement de votre travail. Je m'attaque enfin au dossier que je repousse depuis un an : cette année vous ne laisserez aucun dossier sous le tapis en espérant très fort qu'il y disparaisse ! Un conseil : profitez d'être dans l'élan de cette bonne résolution pour vous y attaquer tout de suite.

2 – Je ferme mon ordinateur juste pour me ressourcer, je ne dors plus avec mon iPhone : apprenez à prendre du recul, à vous ressourcer et à prendre du bon temps avec vos proches sans

avoir votre boîte Outlook sans cesse sous les yeux ! Effets garantis sur le moral... et sur votre efficacité dans la semaine ! et sur le bonheur dans la famille.

3 – Je me fais un défi de réussir ce qui me paraît impossible et supprime la petite voix du doute ! Travailler avec tel client, atteindre tel chiffre d'affaires, devenir leader sur votre secteur... Tout cela est impossible tant que vous pensez que ça l'est. Changez de point de vue et votre entreprise changera de dimension.

4 – Je remercie mes salariés car je suis conscient que sans eux je ne réussirai pas : un petit mot qui ne prend quasiment pas de temps et ne coûte rien, mais qui peut vous apporter l'harmonie et la cohésion dans votre entreprise ! Un salarié qui sent l'attention que vous lui prêtez sera motivé pour donner son maximum.

5 – Je développe l'écoute et arrête de faire des monologues : vous savez bien que, lors d'un rendez-vous avec un prospect, le plus important c'est de l'écouter. Et pourtant vous ne pouvez pas vous empêcher de débâter votre discours commercial sans le laisser parler ? Il est temps de

changer cela ! Quant à votre équipe, l'écouter c'est la respecter...Faites-en un principe de base...

6 – Je classe mes dossiers et j'organise mon ordinateur : vous aviez déjà pris cette bonne résolution l'an dernier et pourtant votre bureau est toujours un capharnaüm, vos dossiers sont mal classés ? Vous perdez plus de temps à chercher un document qu'à le refaire. Redéterminez-vous ! Vous vous sentiriez tellement mieux dans un bureau en ordre mais aussi vous cesserez de voir le visage exaspéré de vos collaborateurs !!! et surtout vous prenez une journée pour jeter les e-mails inutiles. La fierté n'est pas dans le cumul des mails dans le gain de temps !

7 – Je contrôle mon addiction aux réseaux sociaux pour m'occuper de l'essentiel : une bonne résolution qui demande de développer un grand contrôle de soi, voire même de se faire parfois violence. Mais, en étant moins scotché à Facebook, vous gagnerez vraiment en productivité.

8 – Je suis à l'affût d'un nouveau service / produit : pourquoi ne pas aborder l'année dans un es-

prit de challenge en vous fixant le défi de diversifier votre offre ?

9 – Je suis très attentif à la sécurité de mon parc informatique : vous pensez que vous êtes à l'abri puisqu'aucun hacker ne trouvera votre super mot de passe secret : 123ABC ? Il serait peut-être temps de sécuriser davantage vos terminaux.

10 – J'utilise à bon escient Twitter : il serait temps ! Aujourd'hui, tout l'écosystème entrepreneurial va gazouiller sur Twitter. Mais attention : Twitter peut vite devenir addictif et vous porter préjudice si vous écrivez selon votre humeur et vos émotions. Fixez-vous dès le départ des règles claires pour vous limiter.

11 – J'écris un livre sur mon expertise et devenir une référence dans mon domaine ou je donne des interviews : rédiger un ouvrage sur la thématique dont vous êtes spécialiste fera de vous un expert du sujet dans l'esprit des gens... et notamment de vos futurs clients !

12 – Je limite mon usage de la voiture et j'utilise le vélo pour me déplacer : j'utilise le forfait proposé aux entreprises pour mes collaborateurs et moi-même et

réduis de manière drastique mon CO2.

13 – Je suis une formation pour développer mes compétences et acquérir de nouvelles visions et bien sûr me remettre en question. Certes, vous avez mille autres choses ultra-prioritaires à faire. Mais faire une formation vous aidera sûrement à être plus performant. Un peu de temps perdu pour beaucoup d'heures de gagnées !

14 – Je délègue pour me consacrer au développement de l'entreprise. Profitez des bonnes résolutions de la nouvelle année pour essayer de travailler autrement. Déléguez les tâches avec ou sans valeur ajoutée. Votre équipe se développera et vous pourrez vous consacrer à des tâches à forte valeur ajoutée. Votre agenda vous en sera reconnaissant !

15 – Je me mets au développement durable dans l'entreprise car je suis conscient des enjeux : pas besoin de contribuer à la reforestation de la Planète en plantant une forêt dans vos locaux ! Pour contribuer au développement durable, adoptez des gestes simples.

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Concernant la politique, la religion ou même le sport, nous avons souvent des points de vue différents. Et des chercheurs nous apprennent aujourd'hui que même concernant la position des objets dans notre environnement, nous pouvons avoir très objectivement, des points de vue différents.

Vous pensez que ce que vous percevez est le parfait reflet du monde ? Les travaux de chercheurs de l'université de Californie à Berkeley (États-Unis) vont peut-être vous faire changer d'avis. Ils viennent de mettre en évidence que notre capacité à identifier l'emplacement exact et la taille des objets diffère d'une personne à l'autre. Et même d'un endroit à l'autre de notre champ de vision. « Chacun d'entre nous a une empreinte visuelle unique », avance Zixuan Wang, chercheur à l'université de Californie, dans un communiqué. Une conclusion qui pourrait avoir des implications dans des domaines aussi variés que la médecine, la technologie, la conduite ou encore le sport. Repensez à ce fameux hors-jeu non sifflé par l'arbitre. Peut-être un simple problème de perception différente du monde entre lui et vous.

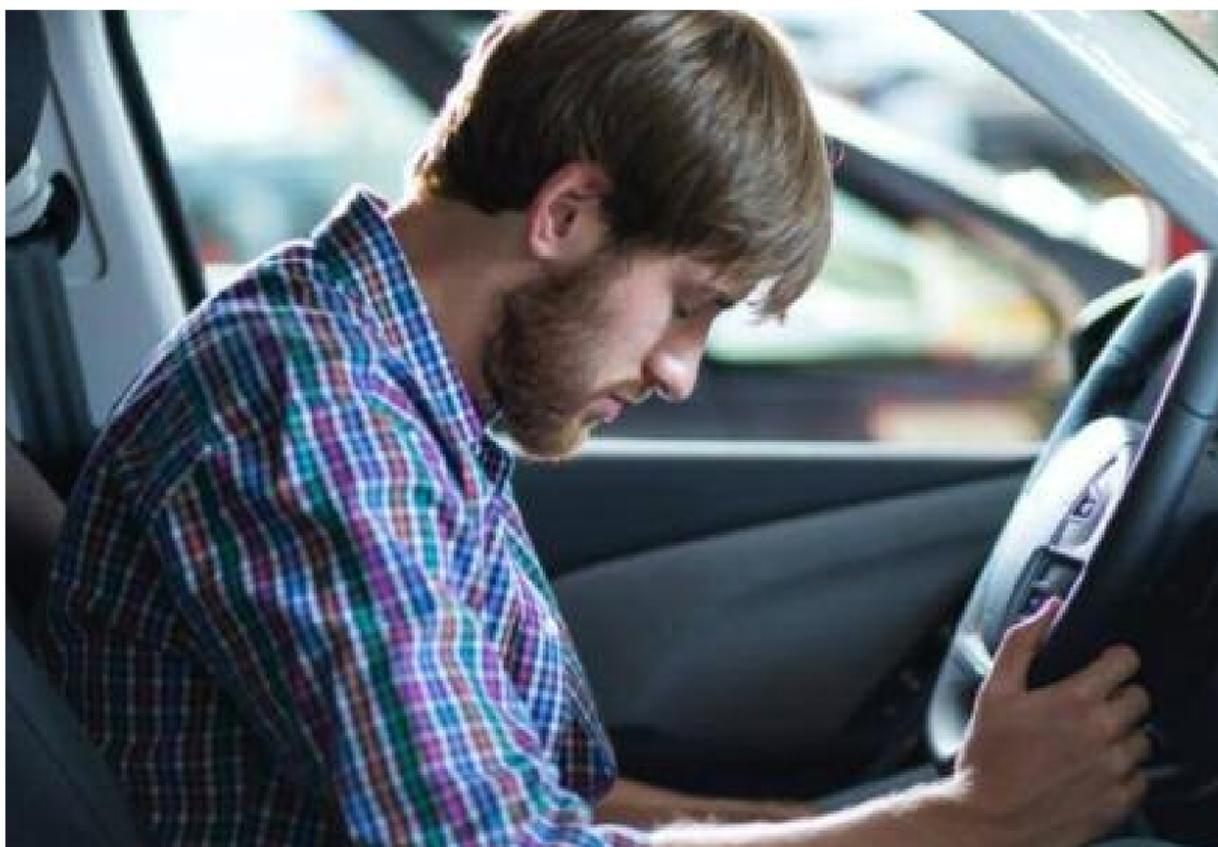
À chacun sa perception du monde

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont soumis des volontaires à quelques expériences. Ils devaient d'abord marquer la position d'une cible circulaire sur un écran. Puis, ils ont dû évaluer la position d'une ligne placée à une distance minimale d'une autre. Ils ont aussi eu à estimer les longueurs de plusieurs arcs.



Nous ne voyons pas le monde comme notre voisin

Contre la somnolence au volant, Une petite sieste est plus efficace qu'une simple pause



Une expérience menée par une Fondation « VINCI Autoroutes » confirme l'utilité de prévoir un petit temps de sommeil lors des longs trajets en voiture, en particulier à la mi-journée. Ses conclusions indiquent en effet qu'en diminuant la fatigue et en augmentant la vigilance, la sieste améliore les capacités de conduite et réduit davantage le risque d'accident par rapport à une pause classique.

La somnolence au volant est la première cause de mortalité sur autoroute : elle a été le principal facteur d'accident mortel. De plus, le pic des accidents lié à la somnolence survient en période diurne. En cette période de départs en vacances, la Fondation « VINCI Autoroutes » publie les premiers résultats d'une étude réalisée dans le cadre de son programme de recherche dédié à la prévention de la somnolence au volant, et menée en laboratoire avec la par-

ticipation d'un chronobiologiste. Celle-ci a pour objectif de comparer l'efficacité sur la vigilance et la conduite d'une sieste réalisée à la mi-journée, dans la voiture ou dans un lit, à celle d'une pause sans sieste.

L'étude a consisté à demander à 20 hommes et 20 femmes en bonne santé, dormant plus de 8 heures en moyenne et sans trouble du sommeil, d'effectuer un trajet autoroutier. L'expérimentation débutait le matin par 2 heures de conduite sur simulateur puis elle se poursuivait au moment de la pause méridienne par la prise d'une collation puis par une pause qui variait selon trois conditions : station assise en restant éveillé, sieste dans un lit, sieste dans un fauteuil similaire à un siège de voiture. Dans ces deux dernières situations, les participants ont déclaré avoir dormi, ce qui a été confirmé grâce à des analyses polysomnographiques. Ils reprenaient ensuite la conduite sur simulateur pour 2 heures.

La sieste plus efficace qu'une pause sans sommeil contre la somnolence

Chacun des 40 participants a réalisé trois trajets, trois jours différents, pour expérimenter les trois situations. Plusieurs outils de mesure ont été utilisés pour enregistrer les variables cognitives (somnolence, fatigue et anxiété), physiologiques (mesure de la puissance musculaire et de la coordination motrice...), et leur comportement de conduite a été mesuré via le simulateur. Les résultats de cette expérience ont dans un premier temps permis de confirmer que la vigilance baisse après 2 heures de conduite. D'où la nécessité d'une pause. Après les 2 heures de conduite du matin, la fatigue, la somnolence et l'anxiété sont bien présentes alors que les conducteurs ont bien dormi avant l'expérimentation. Il s'avère que quel que soit le type de pause (sieste dans un lit, sur le siège de sa voiture ou pas de sieste du tout), la fatigue enregistrée après la pause est 25 % moins importante que celle enregistrée avant. « L'arrêt après 2 heures de conduite, recommandé par les experts, est donc totalement justifié. », notent les auteurs de l'étude. Mais cette dernière a surtout mis en évidence l'efficacité de la sieste pour prévenir la fatigue et la somnolence.

**Commémoration
Mohamed Dib, un des pères
fondateurs de la littérature algérienne
d'expression française**



L'Algérie commémorait hier le centenaire de la naissance d'un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française, Mohamed Dib œuvré pour affirmer la personnalité et la revendication de liberté de son pays et de son peuple et de faire en sorte que l'Algérie existe dans la littérature des Algériens. Auteur prolifique il a fait son entrée dans le champ littéraire en publiant coup sur coup "La grande maison" en 1952, "L'incendie" en 1954, et "Le métier à tisser" en 1957, une trilogie qui suffira à brosser le tableau de la vie de l'Algérien marginalisé et noyé par la misère et les affres du colonialisme en disant "nous avons été quelques-uns à sentir ce besoin de nommer l'Algérie, de la montrer". Né le 21 juillet 1920 à Tlemcen, Mohamed Dib, qui avait déjà exercé en tant qu'enseignant, comptable, dessinateur ou encore fabricant de tapis, a publié son poème "Eté" en 1946, dans la revue suisse "Lettres", suivi en 1947 de "Véga" dans la revue "Forge" dirigée à Alger par l'écrivain français Emmanuel Roblès. En 1948, lors d'une rencontre organisée par le mouvement de jeunesse et d'éducation populaire à Blida, il fait la connaissance d'Albert Camus, Jean Sénac et de Jean Cayrol, ce dernier va publier ses premiers romans en France. A la sortie de son roman "La grande maison" il travaille en tant que journaliste à "Alger républicain" et a pour collègue celui qui deviendra le célèbre auteur de "Nedjma", Kateb Yacine. Après le recueil de nouvelles "Au café" (1955), le roman "Un été africain" (1959) et les contes pour enfants "Baba Furane" (1959), Mohamed Dib entame un nouveau cycle romanesque avec "La danse du roi" (1968), "Dieu en barbarie" (1970) et "Le maître de chasse" (1973) qui explorent la société algérienne postindépendance. L'auteur gagne encore en notoriété auprès du grand public algérien avec l'adaptation par la télévision de "La grande maison" et de "L'incendie" en feuilleton intitulé "El Hariq", réalisé en 1972 par Mustapha Badie. A cette période Mohamed Dib avait enseigné aux Etats-Unis et se rendait régulièrement en Finlande pour des travaux de traduction d'écrivains finlandais ce qui donnera également naissance à une "trilogie nordique" publiée à partir de 1989 comprenant "Les terrasses d'Orsol", "Neiges de marbre" et "Le sommeil d'Eve". Son œuvre continue de s'enrichir avec des textes pour le théâtre comme "Mille hourras pour une gueuse" présentée au Festival du théâtre d'Avignon en France, ou le récit poétique "L'aube d'Ismaël" (1996) adapté récemment sur les planches. Disparu en 2003 à l'âge de 82 ans, Mohamed Dib aura laissé une œuvre considérée comme "la plus importante de la production algérienne en langue française" de l'avis de l'universitaire Nager Khadda. Depuis 2001 l'association culturelle "La grande maison" œuvre, avec le consentement de l'auteur de son vivant, à promouvoir l'œuvre dibienne, à l'organisation d'ateliers d'écriture, de théâtre de cinéma et de dessin, à rendre accessible un fonds documentaire important et à assurer la relève avec la création du Prix littéraire Mohamed Dib.

Toumi M/ Ag

**Les super-héros américains saluent :
La bravoure d'un petit garçon**

Captain America, Iron Man, Thor, Spiderman... Les super-héros américains se sont mobilisés ces derniers jours pour saluer la bravoure d'un petit garçon de 6 ans défiguré après s'être interposé pour protéger sa petite soeur d'une attaque de chien. Captain America, Iron Man, Thor, Spiderman... Les super-héros américains se sont mobilisés ces derniers jours pour saluer la bravoure d'un petit garçon de 6 ans défiguré après s'être interposé pour protéger sa petite soeur d'une attaque de chien. «Tu es un héros. Ce que tu as fait était si courageux, si altruiste. Ta soeur est très chanceuse de t'avoir pour grand frère. Tes parents doivent être si fiers de toi», a dit dans un message vidéo Chris Evans, qui incarne Captain America dans la saga Avengers dont le petit garçon est fan. Bridger Walker, du haut de ses 6 ans, s'est dressé le 9 juillet devant un berger allemand qui allait s'en prendre à sa soeur de 4 ans. Mordu à la joue, il a été opéré en urgence par un chirurgien plastique et a reçu 90 points de suture. «Si quelqu'un devait mourir, j'ai pensé que ce devait être moi», aurait-il dit à ses parents selon ces derniers. Son histoire est devenue virale sur les réseaux sociaux américains et de nombreuses célébrités ont répondu à l'appel lancé sur Instagram par sa tante pour des mots de réconfort. Parmi elles : Robert Downey Jr, interprète du super-héros Iron Man, qui a promis «quelque chose de spécial» à Bridger pour son prochain anniversaire. Chris Hemsworth, qui endosse lui le costume de Thor dans plusieurs films de l'univers Marvel, a aussi salué le «courage incroyable» du petit garçon. «Tu nous as tous impressionnés. Je sais que tu es fan des Avengers et nous serions honorés, moi et tous les autres, de te compter dans l'équipe», a-t-il lancé dans un message vidéo.

Le Monde de l'Administration
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:
023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Sûreté d'Alger : Saisie de 500 millions de centimes en faux billets et d'une quantité importante de psychotropes



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, lors de deux opérations distinctes, un montant de (500) millions de centimes en faux billets, après le démantèlement d'une association de malfaiteurs, et arrêté une autre bande impliquée dans le trafic de psychotropes. La brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida a élucidé l'affaire d'une association de malfaiteurs impliquée dans la contrefaçon de billets de banque avec intention de les écouler sur le territoire national, la détention de papiers colorés, de petites coupures et de matériel de fraude et d'escroquerie, en sus de séjour irrégulier sur le territoire national. Dans ce cadre, quatre individus, âgés entre 30 et 40 ans, ont été arrêtés et un montant de 500 millions de centimes en faux billets a été récupéré, outre un montant de 40 millions de centimes et un montant en devises de 300 euros. Les éléments de la brigade de la police judiciaire ont également saisi des équipements utilisables dans la fraude et l'escroquerie à savoir: cinq paquets de billets arrangés, une boîte en acier de fabrication artisanale utilisée dans la contrefaçon outre la récupération de trois véhicules que les éléments du réseau utilisaient à des fins criminelles. Après accomplissement des formalités légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant monsieur le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt. La même cellule a indiqué dans un autre communiqué que la brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria a traité une affaire de constitution d'association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic et la distribution de psychotropes avec port d'arme blanche prohibée. Agissant sur information faisant état de deux individus à bord d'un véhicule en leur possession une quantité considérable de psychotropes, les éléments de la brigade de la police judiciaire de Draria ont mis sur pied un plan bien ficelé qui s'est soldé par la saisie de 3360 comprimés psychotropes et d'une arme blanche prohibée ainsi que l'arrestation de deux individus. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes pour examen de leur dossier

Extinction d'un incendie déclaré dans un garage de l'ETUSA à Hussein Dey

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont sauvé des flammes, dans la nuit de lundi à mardi, 95 bus suite à un incendie qui s'est déclaré dans un garage de l'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) sis à la rue Tripoli. Les unités de la protection civile sont parvenues, hier, à éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un garage de l'ETUSA sis à la rue Tripoli. L'intervention rapide et efficace des unités suscitées a évité la propagation de l'incendie et a permis de sauver des flammes 95 bus du garage N (5) de cet établissement.

Médéa

Un repris de justice condamné à 4 ans de prison ferme pour détérioration d'un bien public dans une polyclinique

Un repris de justice a été condamné à 4 ans de prison ferme pour détérioration d'un bien public dans une polyclinique de Berrouaghia (Médéa), où il a été interpellé par les éléments de la police en état d'ébriété. "Dans le cadre de la protection des personnels notamment des staffs médicaux contre toutes sortes d'agression, les éléments de la police relevant de la 1ère sûreté urbaine ont interpellé un repris de justice en état d'ébriété pour détérioration d'un bien public à l'intérieur d'une polyclinique». Les faits ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi lorsque la sûreté de daïra de Berrouaghia a reçu un appel des agents de la police activant dans une polyclinique, signalant l'arrestation d'un repris de justice en état d'ébriété, qui avait cassé la porte de la salle de réanimation au niveau du service des urgences relevant d'un EPSP sis à la cité 1er novembre à Berrouaghia. Les services de sûreté se sont rendus sur les lieux et ont transféré le mis en cause au siège de la 1ère sûreté urbaine pour engager les procédures judiciaires à son encontre. Le suspect a été déféré devant le Procureur de la République près le tribunal de Berrouaghia qui a ordonné sa comparution immédiate. Suite à quoi, l'accusé a été condamné à 4 ans de prison ferme et une amende de 200.000 DA pour détérioration d'un bien public et infraction d'ivresse publique manifeste.

Relizane:

Le corps sans vie d'un enfant repêché d'un bassin d'eau à Oued Rhiou

Le corps sans vie d'un enfant noyé dans un bassin d'eau dans la commune d'Oued Rhiou (50 km à l'est de Relizane) a été repêché lundi. Les agents de ces services sont intervenus pour repêcher le corps du petit enfant (12 ans) qui s'est noyé dans un bassin d'eau réservé à l'irrigation agricole à haï "Hassani Boudalia" dans la commune d'Oued Rhiou d'une profondeur de 8 mètres et de largeur de 6 mètres. Le corps a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier EPH "Ahmed Francis" d'Oued Rhiou et les services concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Annaba :

Deux individus en détention provisoire de pour agression d'équipes médicales et paramédicales

Deux (2) individus ayant agressé des équipes médicales et paramédicales à Annaba ont été placés en détention provisoire. Le premier individu, âgé de 29 ans, avait violemment agressé un médecin exerçant au sein du service de réanimation de l'hôpital Ibn Sian, affecté aux malades de la Covid 19, tandis que le deuxième individu avait insulté et humilié le personnel de la santé de la polyclinique Larbi Khrouf, située au centre-ville de Annaba. Le premier prévenu a été présenté lundi devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, qui a ordonné sa mise en détention

provisoire pour "violences contre un employé durant l'exercice de ses fonctions", a précisé la même source, soulignant que le deuxième individu a également été placé en détention provisoire, après avoir comparu, dimanche, devant le procureur de la République pour "insulte à l'encontre d'un employé durant l'exercice de ses fonctions". Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba dans le cadre de la comparution immédiate, en attendant le procès, fixé pour le 26 juillet en cours.

Oum El Bouaghi : Saisie de plus de 2.700 comprimés psychotropes



Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont saisi pas moins de 2.753 comprimés psychotropes. Agissant sur la base d'informations dénonçant un réseau criminel s'appêtant à transporter une quantité importante de psychotropes en dehors de la wilaya, les éléments de la sûreté ont intercepté le véhicule utilisé par ce réseau pour commettre son forfait dans un barrage de sécurité dressé dans la ville d'Oum El Bouaghi. La fouille du véhicule à bord duquel se trouvait deux hommes, âgés de 30 et 31 ans, a permis aux éléments de

la BRI de mettre la main sur 2.753 comprimés, classés substances hallucinogènes. Les investigations menées, par la suite, ont donné lieu à la saisie d'une somme d'argent représentant les revenus de la vente, d'une arme blanche et d'un camion qu'utilisait ce réseau pour y dissimuler des psychotropes à l'intérieur des roues. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des deux mis en cause dans cette affaire "pour pratique illégale d'un métier de la santé et détention illégale d'une marchandise de contrebande avec utilisation d'un moyen de transport".

Accidents de la route: 18 morts et 1095 blessés en une semaine

Dix-huit (18) personnes ont trouvé la mort et 1095 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 12 au 18 juillet à travers le territoire national, indique hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Laghouat avec 3 personnes décédées et 13 autres blessées suite à 9 accidents de la route, prises en charge par les secours de la Protection civile puis évacuées vers les structures hospitalières. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 2512 interventions pour procéder à l'extinction de 2083 incendies urbains, industriels et autres. Concernant les activités

de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes unités ont effectué, durant la même période, 657 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie, pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les éléments de la Protection civile ont, aussi, effectué 780 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles. La Direction générale de la Protection Civile a mobilisé pour les deux opérations 3327 agents tout grade confondu, 483 ambulances et 431 engins d'incendies.

Fifa (Affaire Prince Ibara) :

L'USM Alger interdit de recrutement pendant trois périodes d'enregistrement

Le club de Ligue 1 algérienne de football, l'USM Alger a annoncé lundi que la Fédération internationale (Fifa) l'a interdit de recrutement pendant les trois prochaines périodes d'enregistrement, en guise de sanction, suite à la non régularisation de la situation financière de son ex-atlantique congolais, Prince

Ibara. "L'USMA a reçu ce 20 juillet 2020 une notification de Fifa lui interdisant tout recrutement de nouveaux joueurs, tant au niveau national qu'international, et ce pour les trois prochaines périodes d'enregistrement, dans le dossier Ibara" a précisé la Direction algérienne dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Cepen-

dant, "le club a décidé de s'acquiescer de ce paiement dès le 21 juillet, par le biais de la Fédération algérienne de football (FAF)", a-t-on ajouté de même source, ce qui permettra au club de lever le blocus et de pouvoir recruter. Après avoir quitté l'USMA l'an dernier, pour rejoindre le club de deuxième division belge, Beer-

shot, Ibara s'était plaint à la Fifa, en réclamant une indemnité, comportant à la fois ses arriérés, ainsi qu'un dédommagement pour "licenciement abusif". Il y a environ trois mois, la commission du statut du joueur de la Fifa avait donné gain de cause à l'international congolais, en sommant le club algérois de lui verser 200.000

euros, selon la presse spécialisée. Une décision assortie d'une date butoir, fixée au 6 juillet 2020. Cependant, le club n'a pas payé cette somme avant la date limite, ce qui a poussé la Fifa à prononcer cette interdiction de recrutement pour les trois prochaines périodes d'enregistrement.

JM Oran-2022:

La 19e édition des JM sera organisée sous les auspices du CIO

La 19ème édition des Jeux Méditerranéens (JM Oran-2022) sera organisée sous les auspices du Comité International Olympique (CIO), a indiqué hier le Comité International des Jeux Méditerranéens (CIJM) sur son site officiel. "Le CIJM annonce avec beaucoup d'honneur et de satisfaction, qu'à la suite d'une décision prise par le Comité International Olympique, la 19ème édition des Jeux Méditerranéens "Oran 2022" sera organisée sous les auspices du CIO", a fait savoir l'instance sportive méditerranéenne que préside l'Algérien, Amar Addadi. "Etre sous les auspices du CIO, constitue pour le CIJM, qui est le Conseil d'Administration de l'institution Sportive des Jeux Méditerranéens et des Jeux Méditerranéens de Plage, une reconnaissance éternelle du rôle des Jeux interculturels de la Méditerranée", a-t-on ajouté de même source. Il s'agit aussi pour le CIJM "d'un honneur particulier pour le Comité et pour l'ensemble de la famille sportive méditerranéenne, surtout à cette époque des grands défis pour l'humanité et pour la communauté sportive". Dans son communiqué, le CIJM a promu de donner des informations plus détaillées concernant l'organisation des Jeux méditerranéens sous les auspices du CIO, "en temps voulu". Il s'agit aussi d'un acquis de taille pour le Comité d'organisation local des jeux (COJM), que dirige l'ancien nageur international, Salim Iles, surtout que les pouvoirs publics tablent énormément sur la prochaine édition des JM pour "en tirer profit sur les plans sportif, économique, culturel, et autres..", comme affirmé par le ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, au cours de sa visite à Oran dimanche passé, indique-t-on du côté du COJM.

B.N

Ligue 1 : JS Kabylie Djahnit désigné manager général des catégories jeunes

L'ancien attaquant de la JS Kabylie Abderrezak Djahnit a été désigné manager général des catégories jeunes de la formation kabyle, a annoncé mardi le pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. "L'ancien redoutable attaquant des Jaune et Vert des années 80/90, a parqué un

contrat de deux ans", précise la JSK dans un communiqué. Djahnit (52 ans) avait rejoint la JSK en tant que joueur en 1988, en provenance du SKAF Khemis Meliana. Avec les "Canaris", le natif d'El-Madania (Alger) avait remporté notamment la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1990. Il quitta la JSK en 1992 pour s'engager avec la formation belge

de KRC Harelbeke. En 1994, Djahnit avait effectué un second passage à la JSK, couronné d'un titre de champion d'Algérie et une Supercoupe. Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la restructuration des catégories jeunes initiée par la JSK, elle qui avait déjà entamé la construction d'un centre de formation dans la région de Oued Aïssi (Tiz-Ouzou).

Saison 2019-2020:

Boudina : «La consultation écrite n'a pas de base réglementaire»

Mokhtar Boudina, président de l'Observatoire national du sport, organe consultatif placé auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a estimé hier que la démarche initiée par la Fédération algérienne de football (FAF) de recourir à une consultation écrite pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020 "n'avait pas de base sur le plan réglementaire". "Cette consultation écrite n'a pas de base sur le plan réglementaire, du moment qu'elle n'est pas prévue par les statuts. Autrement dit, elle ne peut pas avoir la force de l'assemblée générale, ni la force de la réglementation. La démarche de la FAF est une inspiration pour élargir la discussion et demander l'avis de certains membres de l'AG pour essayer d'avoir le consensus le plus large possible. C'est une consultation que la FAF a le droit de faire, rien ne peut l'empêcher, sauf qu'elle ne peut pas remplacer l'Assemblée générale et toutes les formes qu'elle revêt : extraordinaire ou ordinaire", a indiqué Mokhtar Boudina. Suite au refus du MJS d'autoriser la FAF à organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), l'instance fédérale a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres. Le formulaire envoyé aux concernés propose d'abord deux choix : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre A, B, et C qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. "La consultation écrite n'est pas prévue dans les statuts, elle ne peut pas remplacer une AG, elle donne la légitimité pour prendre une décision, mais elle ne peut

en aucun cas être une forme de délibération. Elle est initiée pour préparer le terrain à une décision qui doit être prise par le Bureau fédéral ou dans le cadre d'une AG. Elle permet d'avoir un maximum d'avis sur une question, et donc peut-être au BF de trancher soit à son niveau, ou de la soumettre à l'AG comme le permettent les articles 28 et 29 des statuts".



« Emballlement médiatique »

Avant de poursuivre : "Selon le décret 14-330, la consultation est un moyen d'associer, d'avoir un large consensus et de mieux discuter, c'est un bon moyen de mobiliser les gens autour d'une décision future ou une résolution. Seulement, elle n'est pas dans la hiérarchie des dispositions réglementaires prévues dans les statuts. Le fruit de cette consultation peut demain se transformer en assemblée générale comme une résolution, mais c'est à la FAF de voir les formes qu'elle lui sied". Interrogé sur l'éventualité d'assister à "un léger remaniement" du système de compétition pyramidal (une Ligue 1 à 20 clubs et une division 2 de deux groupes de 18 chacun, ndlr), dans le cas où les membres de l'AG opteraient pour le choix C, Mokhtar Boudina insiste sur le "strict respect des statuts". "Je ne peux me prononcer sur le système de compétition qui reste des prérogatives de la FAF. Même s'il y a un nouveau système de compétition, il ne peut être pris que dans le cadre du strict respect des statuts et des règlements généraux de la FAF. Quel que soit X, toute décision prise

par le Bureau fédéral, en assemblée ou hors AG, doit être prise sur la base d'une assise juridique qui la renvoie aux règlements généraux adoptés par la FAF, pour les clubs amateurs ou professionnels, ou dans le cadre d'une AG ordinaire en respectant les délais, les formes et les procédures, sans plus". Boudina a tenu à préciser "qu'il s'agit d'une demande exprimée par une fédération, à laquelle la tutelle a répondu, en renvoyant la FAF à ses statuts. Il y a un emballlement médiatique, chacun a interprété la chose en fonction de son angle, de son point de vue ou de sa manière de voir. Pour l'Observatoire national du sport, il s'agit d'une correspondance, de ce qu'il y a de plus normal, faite par la FAF. La tutelle a répondu dans le strict respect des procédures et des relations entre le ministère et la fédération. Il n'y a aucune autre interprétation à faire". L'ex-directeur des sports au MJS a présenté l'organe qu'il préside comme étant "un observatoire qui émet des avis, des recommandations et des évaluations, à la demande du ministre ou bien des instances et fédérations sportives", précisant que ces avis "ne sont pas exécutatoires".

Bessa N

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ



Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
EGNDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :

601 nouveaux cas, 314 guérisons et 11 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Six-cent-un (601) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 314 guérisons et 11 décès ont été enregistrés les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à

22.549, soit 1,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures et celui des décès à 1068cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 15744, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 27 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 8

wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 14 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas et 26 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 67 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique

actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques



Santé

Le Pr Mesbah prend ses nouvelles fonctions

Le Professeur Ismail Mesbah a été installé hier à Alger dans ses nouvelles fonctions de ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement des territoires, Kamel Beldjoud, et de membres de la Commission scientifique de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. M. Djerad a indiqué, dans une brève allocution, que cette installation servirait notamment à provoquer une "cadence rapide" dans la prise en charge des problèmes du secteur de la santé en général ainsi que de "l'évolution dangereuse", depuis deux à trois semaines, de la pandémie du COVID-19. "Nous sommes tous avec vous et avec l'ensemble des médecins pour travailler en tant qu'instance en coordination solide notamment avec les walis et le ministère de la Santé pour un travail collectif afin d'amorcer un nouveau plan qui doit être expliqué aux citoyens", ajoutant que "l'Etat ne se dérobe jamais de ses devoirs envers les citoyens". M. Djerad a ap-

pelé, dans ce sillage, les citoyens à être "vigilants" devant les proportions prises par la pandémie, assurant que l'Etat œuvre à "alléger les souffrances des citoyens" et à "bien gérer" le flux important des patients vers les hôpitaux. Pour sa part, le Pr Mesbah a indiqué que cette installation reflétait l'importance accordée par les hautes autorités du pays au secteur de la santé et sa réforme en faveur du citoyen, ajoutant que la réforme hospitalière visait la "réforme profonde" de ce secteur. Il a soutenu que cette réforme était "importante, urgente et obligatoire" pour le secteur, relevant que "notre but c'est d'assurer

la service public et la protection de tous les Algériens, en leur offrant des soins de qualité". Le Pr Mesbah a remercié, à cet effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance qu'il a placée en lui, affirmant qu'il fournirait tous les efforts nécessaires pour être à la hauteur de cette confiance en étant au service du citoyen. Spécialiste en infectiologie, le Pr Mesbah a été nommé jeudi dernier dans ses nouvelles fonctions par le président Tebboune. Il exerçait à l'Etablissement hospitalier des maladies infectieuses "El Hadi F'lici" ex El Kettar, à Alger.



Algérie-Belgique : L'ambassadeur belge relève l'excellence des relations bilatérales



L'ancien ministre des télécommunications, Moussa Benhamadi est décédé suite à sa contamination par le coronavirus, indiquent vendredi soir plusieurs sources concordantes, précisant qu'il est décédé à l'hôpital Mustapha Bacha à Alger. Pour rappel, Moussa Benhamadi est en détention provisoire à la prison d'El Harrach (Alger) depuis septembre 2019. L'ancien ministre est poursuivi dans une affaire de corruption liée au groupe Condor Electronics. Ses trois frères dont Abderrahmane Benhamadi (PDG du groupe Condor) sont également placés en détention provisoire à la prison d'El Harrach.

Secousse tellurique à Mila :

Aucun risque lié au barrage de Béni Haroun

Le ministère des Ressources en eau a rassuré samedi les citoyens de Mila de l'absence de tout risque ou menace en lien avec le barrage de Béni Haroun suite au tremblement de terre qui a secoué cette région vendredi. "L'état du barrage est très stable, et il n'a pas été touché par ce tremblement de terre

survenu vendredi à 9h12 de magnitude 4,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter". Le barrage de Béni Haroun, à l'instar des autres barrages en Algérie, est "techniquement prédisposé à ce type de catastrophes naturelles, et est doté d'équipements de diagnostic très avancés et antisismiques». À noter que la wilaya de

Mila a enregistré, vendredi, une secousse tellurique de magnitude 4,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter à 12h09, suivie de quatre autres secousses, dont l'épicentre a été localisé au nord-est de la ville de Sidi-Merouane, ressenties par les habitants de la commune avoisinante d'Ibn Ziad à Constantine.



TIC

Mobilis lance un service de contrôle parental "MobiliS@fe"

L'opérateur public Mobilis a lancé hier un service de contrôle parental intitulé "MobiliS@fe", destiné à aider les parents à contrôler et encadrer les enfants dans l'utilisation de l'internet afin de les protéger des dangers liés à la toile. Ce nouveau service a été lancé lors d'une cérémonie présidée par le PDG de Mobilis, Bellal Mekkid, en présence notamment de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, et la représentante adjointe de l'Unicef en Algérie, Souraya Hassan. Intervenant à cette occasion, M. Mekkid a indiqué que le lancement de "MobiliS@fe" intervient à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année, et aussi dans un contexte marqué par le confinement dû à la propagation du coronavirus Covid-19. Il a relevé, à cet égard, que l'utilisation de l'internet s'est très développée en devenant accessible pour les différentes catégories d'âges, y compris les enfants, en faisant observer que l'utilisation de l'internet par les enfants n'est pas sans danger, du fait que cette catégorie vulnérable se voit souvent confrontée à des contenus inappropriés, inadaptés, voire choquants. Il a indiqué que la décision de Mobilis de lancer ce service a été motivée par l'importance qu'il accorde à la sécurité et à la protection de ses clients des dangers liés à l'internet. M. Mekkid a assuré, dans le même sillage, que Mobilis ne lésinera pas sur les moyens pour assurer un meilleur service à ses clients, indiquant, à ce titre que l'opérateur public poursuit, sur la bonne voie, le parachèvement du chantier relatif à la couverture du territoire national en réseau 4G. Il a annoncé, également, que Mobilis, procédera, dès août prochain à Alger, à l'installation, à titre expérimental, d'antennes de réseau 5G. Pour sa part, Mme Chorfi a salué Mobilis pour la mise en service de ce service de protection des enfants des dangers de l'internet, soulignant qu'il s'agit d'un nouvel outil qui vient contribuer aux efforts de l'Etat pour la promotion et la protection de cette catégorie. De son côté, Mme Hassan a mis en avant le fait que le lancement de "MobiliS@fe" vient renforcer le dispositif d'outils de protection des enfants des dangers liés à la toile, en particulier, dans cette période de Covid-19, qui contraint ces enfants à rester à la maison et, donc, à utiliser davantage l'internet.